

# L'Avere-France publie une note de position sur l'électrification des mobilités en outre-mer

03 JUIN 2026



**L'Avere-France a récemment publié une note de position sur l'électrification des mobilités dans les territoires ultramarins. L'électrification représente un levier majeur de transition énergétique et de souveraineté face à la dépendance aux carburants importés. Mais pour réussir, cette transformation doit tenir compte des spécificités locales, qu'elles soient énergétiques, économiques ou territoriales.**

Si plusieurs territoires d'outre-mer amorcent déjà le développement du véhicule électrique, les dynamiques restent inégales. Les contraintes liées aux réseaux électriques isolés, aux coûts d'acquisition plus élevés, aux infrastructures encore disparates et à un pouvoir d'achat souvent plus faible freinent une adoption massive. Dans ce contexte, l'électrification des flottes professionnelles apparaît comme un levier structurant pour accélérer la transition et soutenir, à terme, un marché de l'occasion plus accessible.

Pour accompagner cette évolution, l'Avere-France plaide pour une stratégie adaptée aux réalités ultramarines : recharge pilotée, infrastructures dimensionnées aux usages locaux, renforcement des énergies renouvelables, accompagnement financier ciblé et structuration d'une filière locale de compétences. L'objectif étant de garantir une mobilité électrique accessible et cohérente avec les enjeux énergétiques des territoires.

[Lire la note de l'Avere-France](#)